

MENER DES RECHERCHES SUR UN ANCETRE MILITAIRE

Atelier d'aide à la recherche du 24/11/2015

Les combattants bas-rhinois de l'armée allemande lors de la Première Guerre mondiale

Retracer le parcours militaire d'un bas-rhinois dans l'armée allemande lors de la Première guerre mondiale n'est pas chose aisée :

- les archives du recensement militaire des classes 1893-1918 (répertoires alphabétiques et registres matricules) reconstituées par l'administration française après-guerre ne reprennent pas dans le détail les états de service dans l'armée allemande et se contentent bien souvent de la seule mention d'un « service allemand », sans plus de détails ;
- les archives de l'armée prussienne, dans laquelle était versée la majorité des soldats, ont dans leur quasi intégralité étaient détruites en avril 1945 lors des bombardements de Postdam.

Il convient dès lors de se tourner vers une autre source : les dossiers individuels de demande de carte et de retraite du combattant du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

On notera cependant que seuls les combattants bas-rhinois ayant déposé une demande auprès de l'Office posséderont un dossier à leur nom ; de la même façon, les soldats morts sur le front ou avant promulgation du décret du 1926, année de création de la carte du combattant, ne seront pas représentés dans ces dossiers.

I. Comment trouver un dossier de combattant bas-rhinois dans les versements de l'ONACVG ?

Je connais	
Le nom d'un soldat bas-rhinois	
Je consulte	Je trouve
<p>1</p> <p>Les bordereaux des versements 718 D et 844 D, disponibles en salle de lecture.</p> <p></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les cotes (une pour chaque versement) dans lesquelles est susceptible de se trouver le dossier au nom du combattant recherché... ▶ ... puis sollicite le Président de salle qui commandera les documents et le cas échéant, procédera à leur communication s'ils sont librement communicables (délai de 50 ans à

MENER DES RECHERCHES SUR UN ANCETRE MILITAIRE

Atelier d'aide à la recherche du 24/11/2015

compter de la cloture du dossier et/ou de 120 ans à compter de la date de naissance du combattant si présence d'informations médicales ; le délai le plus long s'applique).

PS : l'indexation des dossiers des versements 718D et 844D est en cours !!! Il sera, à terme, possible de trouver un dossier avec pour seule information le nom et la date de naissance du combattant !

2

Le dossier d'ancien combattant



► le sous-dossier de demande carte du combattant (typologie des documents à développer ici)

► le sous-dossier de demande de retraite du combattant, où se trouvera notamment **l'état signalétique de service** délivré par le *Zentralnachweisamt für Kriegerverluste und Kriegsgräber* de Berlin ; **ce document, établi d'après les registres matricules allemands originaux, avant leur destruction, s'impose comme la source la plus fiable et complète pour retracer le parcours militaire d'un alsacien ayant servi dans l'armée allemande (unités d'incorporation, date et lieux des opérations militaires).**



Je recherche un soldat Alsacien-Lorrain ayant servi dans l'armée allemande et vivant en France de l'Intérieur, où trouver des informations ?

Deux possibilités s'offrent à moi :
- consulter le dossier d'ancien combattant alimenté par le service départemental de l'ONACVG du lieu de résidence de l'ancien combattant ;

- consulter le dossier de demande de retraite du combattant conservé par le service départemental du Bas-Rhin de l'ONACVG, chargé d'instruire les demandes de retraites de tous les soldats Alsaciens Lorrains vivant hors des départements recouverts.

MENER DES RECHERCHES SUR UN ANCETRE MILITAIRE

Atelier d'aide à la recherche du 24/11/2015

II. Comment obtenir des informations plus précises sur les combats auxquels a participé un soldat Alsacien Lorrain ?

Je connais

Les unités allemandes dans lesquelles a servi un soldat

Je consulte

1

La liste des dossiers d'unités combattants, conservés dans le versement 1520 W et sous les cotes 844 D 546-547

Je trouve

- ▶ le dossier dressé par le Service spécial d'études et de documentation de l'Office départemental du Bas-Rhin pour déterminer le caractère combattant ou nom de l'unité ...
- ▶ ... et où se trouveront des extraits des journaux de marche des unités allemandes et/ou des rapports sur les périodes de combats de l'unité en question.

PS : il n'existe pas de dossier pour chaque unité allemande ; seules les unités pour lesquelles la reconnaissance de la qualité combattante nécessitait un examen complémentaire possèdent un dossier.